

TERRITOIRES INDUSTRIELS : L'UNION FAIT-ELLE LA FORCE ?

Les territoires industriels se donnent-ils plus de chances de se renforcer s'ils s'unissent ? L'analyse de ce qui fait localement leur force ou leur fragilité permet de répondre en partie à cette question et d'identifier les conditions pour créer à terme un mariage solide, pérenne et fécond.

Après avoir démontré en 2019 [l'importance des dynamiques locales dans les variations de l'emploi industriel](#), La Fabrique de l'industrie publie aujourd'hui une étude qualitative de l'observatoire des Territoires d'industrie¹, qui analyse les ressorts de cet « effet local ». Signé par Etienne Fouqueray et Emmanuel Nadaud, économistes et chercheurs affiliés à l'Université de Poitiers, l'ouvrage *Angoulême-Cognac : appréhender la diversité des territoires industriels* propose une analyse croisée de deux territoires aux caractéristiques distinctes et identifie leurs opportunités de coopération.

Un territoire plus résilient que la moyenne

Le Territoire d'industrie Angoulême-Cognac est caractérisé par une faible croissance de 0,2 % de l'emploi total sur la période 2007-2016, à comparer aux 2 % de croissance nationale sur la même période. Cette vue d'ensemble masque des variations très différentes selon les secteurs : certains contribuent très positivement à la dynamique de l'emploi quand d'autres ont subi des pertes importantes. Globalement, l'emploi industriel a baissé de 13 % sur le Territoire d'industrie Angoulême-Cognac entre 2007 et 2016. Cette baisse est cependant inférieure à celle observée à l'échelle nationale (-15 %), ce qui montre une certaine résilience du territoire.

Des effets locaux globalement positifs

[Les particularités d'un territoire et de ses acteurs \(entreprises, institutions, habitants\) peuvent influencer positivement ou négativement sur la dynamique locale des emplois industriels](#) et donner à un secteur une trajectoire différente de celle observée à l'échelle nationale. À Angoulême-Cognac, une dynamique locale positive profite ainsi au secteur de l'agroalimentaire et notamment à l'industrie historique du cognac, dont 98% des ventes se font à l'export. Celle-ci résulte de la construction d'un écosystème autour de maisons de Cognac appartenant à des groupes internationaux et d'activités connexes comme la tonnellerie. Les compétences et savoir-faire accumulés au fil des siècles sont redéployés au profit de nouvelles activités ou de nouveaux produits, contribuant à cette évolution positive. Le secteur agroalimentaire a ainsi gagné 258 emplois sur la période 2007-2016. Ceci permet de compenser le fait que, par ailleurs, le territoire pâtit de secteurs en déclin, à l'échelle territoriale comme à l'échelle nationale, notamment celui des équipements électriques. Le secteur de l'image et du digital, quant à lui, est une vitrine prometteuse pour le territoire sans que cela ne se traduise en emplois pour l'instant.

Territoires d'industrie : un pour tous, tous pour un ?

Au-delà des chiffres, cette étude de cas permet de mesurer si l'union des territoires peut faire leur force. Le caractère récent des échanges entre les territoires de Grand Angoulême et de Grand Cognac montre qu'une union doit nécessairement se construire autour d'un projet commun et s'accompagner d'une stratégie volontariste. De nouvelles coopérations ont ainsi vu le jour grâce à la technopole Eurekatech, créée en 2018, qui accompagne les porteurs de projets autour des questions d'innovation. L'un des enjeux du programme Territoire d'industrie est de favoriser la coopération entre acteurs locaux. Faire émerger des champions mérite de réfléchir sur l'intérêt des coopérations entre Territoires d'industrie, où des complémentarités peuvent être génératrices de gains de compétitivité.

¹ L'observatoire des Territoires d'industrie est un projet partenarial mis en œuvre par La Fabrique de l'industrie et la Fondation Mines ParisTech PSL, soutenu par l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires, l'Agence nationale pour la cohésion des territoires et l'Assemblée des Communautés de France.

À propos de

La Fabrique de l'industrie

Laboratoire d'idées, La Fabrique de l'industrie est un lieu de réflexion et de débat sur les enjeux de l'industrie et ses liens avec la société. Elle est présidée par Louis Gallois et Pierre-André de Chalendar.

Plus d'informations sur :

www.la-fabrique.fr

Contact presse :

Mathilde Jolis

mathilde.jolis@la-fabrique.fr

06 28 91 61 59

Pour consulter la publication en ligne, c'est [ici](#)

